ORDRE DE SERVICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments** **Bureau des établissements de production et de transformation** Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : C. Bastien Tél. : 01.49.55.84.96 Réf. interne : NS_GElint0905	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSSA/N2005-8221** **Date: 20 septembre 2005**

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : Note de service DGAL/SDSSA/N2004-8145 du 24 mai 2004
Date limite de réponse : aucune
Nombre d'annexe: 1
Degré et période de confidentialité : Tous public

Objet : ***Identification des établissements intermédiaires de matières premières pour la production de gélatine destinée à la consommation humaine***

Bases juridiques : Arrêté du 15 avril 2001 *fixant les conditions sanitaires pour la préparation de gélatine destinée à la consommation humaine*
Note de service DGAL/SDHA/N2001 N°8076 du 7 juin 2001 *relative aux conditions sanitaires pour la préparation de gélatine destinée à la consommation humaine*

MOTS-CLES : Gélatine – établissements intermédiaires

Résumé : Mise à jour au 10 septembre 2005 de la liste, des établissements intermédiaires autorisés et enregistrés conformément à l'arrêté du 15 avril 2001.

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services vétérinaires	Pour information : - Préfets - DRAF/DAF - DDAF - Contrôleurs généraux des services vétérinaires - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires - Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA

Conformément à la note de service DGAL/SDHA/N2001/N°8076 du 7 juin 2001, vous trouverez ci-joint la liste des établissements français intermédiaires autorisés et enregistrés conformément à l'article 39 de l'arrêté du 15 avril 2001 *fixant les conditions sanitaires pour la préparation de gélatine destinée à la consommation humaine.*

Je vous rappelle que seuls ces établissements intermédiaires et les établissements d'origine au sens de l'article 2 de cet arrêté (abattoirs, ateliers de découpe, établissements de manipulation de produits de la pêche,…) peuvent fournir des matières premières aux établissements mettant sur le marché de la gélatine destinée à la consommation humaine et agréés conformément à l'article 38 de l'arrêté du 15 avril 2001.

Pour le Sous-Directeur
de la Sécurité Sanitaire des Aliments
l'Adjoint

Jean-Philippe DOP

établissements intermédiaires de matières premières pour la production de gélatine destinée à la consommation humaine

N° AGREMENT	RAISON SOCIALE	ADRESSE	CP	VILLE	Activité
03-321-14	TISON	5 rue jacques Cœur	3 400	YSEURE	Centre de collecte de couennes
07-010-03	TANNERIE D'ANNONAY SA	5 route de la proche Péréandre BP 53	7 102	ANNONAY CEDEX	Tanneries
12-145-188	Tannerie Nouvelle PECHDO	ZI Plaone Coste	12 100	MILLAU	Tanneries
17-154-001	Société transport HAPIOT	17 rue de Garenne	17 250	LES ESSARDS	Centre de collecte de couennes
22-300-02	SOVAPAAC	ZI de la Gare d'Uzel	22 460	SAINT HERVE	Centre de collecte d'os
27-467-121	COSTILS - Tannerie de France	Quai du Mascaret BP 231	27 502	PONT AUDEMER CEDEX	Tanneries
35-012-07	M.C.O. (Marché au cuir de l'Ouest)	Le haut sevrec	35 470	BAIN DE BRETAGNE	Centre de collecte de cuirs
43-046-02	TANNERIE DU PUY	Boulevard de la Petite Mer	43 770	CADRAC	Tanneries
49-080-07	C.E.T. (Compagnie Européenne de Tannage)		49 330	CHATEAUNEUF SUR SARTHE	Tanneries
49-080-10	TERRENA CUIRS SAS	Route du Pressoir Blainvillain	49 330	CHATEAUNEUF SUR SARTHE	Centre de collecte de cuirs
52-208-01	SARL CUIRS DE BASSIGNY	1 Grande Rue	52 400	FRESNE SUR APANCE	Centre de collecte de cuirs
53-125-01	GIE SOCOPA Cuirs	1, rue du Collège	53 190	LANDIVY	Centre de collecte de cuirs
53-130-02	STAL (Société Technique d'Abattage de Laval)	202, rue du Bas des Bois BP 904	53 009	LAVAL CEDEX	Centre de collecte de cuirs
53-130-26	PRIVILEG	202, rue du Bas des Bois BP 0806	53 008	LAVAL CEDEX	Centre de collecte de cuirs
53-181-03	SOBREC(Société bretonne de Collecte)	la Haute Piroterie	53 220	PONTMAIN	Centre de collecte de couennes Intermédiaires Autres
55-102-04	PROGILOR BOUVART SASU	Route de Varennes	55 100	CAHRNY SUR MEUSE	Centre de collecte d'os

établissements intermédiaires de matières premières pour la production de gélatine destinée à la consommation humaine

58-051-103	SANCERRE CUIR	172, av du Stand B.P. 138 CHALLUY	58 003	NEVERS CEDEX	Centre de collecte de cuirs
61-414-001	ETS CAILLAUD	Route d'Alençon	61 400	SAINT LANGIS LES MORTAGNE	Usine de dégraissage
67-102-01	TANNERIE HAAS	1 rue du Hohwald	67 140	EICHHOFFEN	Tanneries
69-273-12	UNION DE LA BOUCHERIE LYONNAISE	44, avenue Montmartin	69 960	CORBAS	Centre de collecte de couennes Centre de collecte d'os
69-273-17	SORHOPRAL	44 avenue Montmartin	69 960	CORBAS	Centre de collecte de couennes Centre de collecte d'os
76-452-06	SODICUIR SA	85 rue des Réservoirs Hameau du Bois Isambert	76 710	MONTVILLE	Centre de collecte de cuirs
79-179-01	Etablissement CAILLAUD	Route de la Ronde	79 320	MONCOUTANT	Centre de collecte d'os
85-212-01	Société CAVDA	Les hauteurs BP 22	85 140	SAINTE FLORENCE	Intermédiaires Autres
86-137-06	Etablissements CAILLAUD	Route de Moncontour	86 200	LOUDUN	Centre de collecte d'os
88-468-03	Société SOVOS	21 rue des Tanneries Grosjean	88 160	LE THILLOT	Tanneries